

Les hooligans attaquent l'Euro

Très violents incidents à Marseille entre supporters anglais et russes **Pages 8-9**



LEON NEAU/APP

Le Journal du Dimanche



Mardi, dernier round

► À Paris, manifestation nationale contre la loi travail ► Laurent Berger (CFDT) : « L'hystérie au lieu du dialogue » ► François Fillon : « Il ne faut surtout pas céder » **Pages 2 à 4**



Philippe Martinez A. FACELLY / DIVERGENCE



TESSON / ANDIA FR



Myriam El Khomri A. MORISSARD / I/P3/MAXPPP

M 00851 - 3622 - F. 2,00 €

Brexit, le jour d'après Un plan pour relancer le projet européen

Quel que soit le résultat de la consultation britannique du 23 juin, des personnalités veulent relancer le projet avec les pays fondateurs. Pendant ce temps, au Royaume-Uni, la campagne du référendum divise le pays et laissera des traces profondes. Pour le chercheur Nicholas Dungan, « la France a sa responsabilité » dans le risque de détricotage de l'UE.

Pages 10-11

Amadeo Modigliani Les mystères du tableau des Panama papers

Peint en 1918, exhumé par la récente enquête internationale, *Homme assis (appuyé sur une canne)* a connu un destin proprement incroyable : exposé à Venise, convoité par les nazis, caché à Genève... Pour laver les soupçons le concernant, le marchand d'art David Nahmad a mené son enquête. Au final, il n'y a peut-être pas un mais deux Modigliani.

Pages 14-15

Chanson française 1.800 artistes s'engagent pour sauver les quotas

Aznavor, Goldman, Cabrel, Le Forestier, Matthieu Chedid, Bertrand Tavernier... À trois jours d'un rendez-vous parlementaire décisif, de très nombreux musiciens, cinéastes, écrivains ont signé la pétition pour la sauvegarde des 40 % de chansons françaises diffusées à la radio. Les explications de Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem.

Pages 30-31

GRAND PALAIS

CARAMBOLAGES

2 mars - 4 juillet 2016

grandpalais.fr

On aime Passionnément ★★★★★ Beaucoup ★★★☆☆ Bien ★☆☆☆☆ Un peu ★☆☆☆☆ Pas du tout ☆☆☆☆☆

Touche pas à mes quotas : l'appel de

EXCLUSIF La filière musicale se mobilise pour la sauvegarde des 40 % de chansons françaises sur les radios, à trois jours d'un rendez-vous

ERIC MANDEL

Les chanteurs montent au front. Plus de 1.800 artistes de la filière musicale – interprètes, compositeurs, auteurs, producteurs, éditeurs, mais aussi écrivains, cinéastes et académiciens – ont déjà signé l'appel de la Sacem, à l'heure où nous paraissions, pour défendre les quotas.

Cette mesure emblématique impose depuis 1996 aux radios de diffuser 40 % de chansons en langue française. Indispensable pour les défenseurs de la francophonie, combattue par certaines radios commerciales, elle suscite depuis près de vingt ans des débats enflammés. L'appel lancé cette semaine par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique survient à un moment crucial.

Mercredi, la commission mixte paritaire du Parlement doit étudier

les dispositions de la future « loi création » sur lesquelles le Sénat et l'Assemblée nationale n'ont pas réussi à trouver un accord. Parmi ces dispositions, l'article 11 ter, défendu par la ministre de la Culture pour trouver un compromis sur les quotas, question âprement débattue depuis septembre 2015. « Le sujet n'est pas simple mais l'enjeu est essentiel », nous a déclaré Audrey Azoulay, qui a pu mesurer toute la difficulté à (ré)concilier deux logiques antagonistes : course à l'audience pour les uns, enjeu culturel pour les autres.

Retour sur les derniers actes d'une bataille parlementaire qui vire à la cacophonie.

Acte 1. Septembre 2015, l'Assemblée nationale vote un amendement pour lutter contre les contournements des quotas par certaines radios. Exemple, NRJ réalise 75 % de sa programmation avec dix titres francophones. L'amendement prévoit donc le plafonnement des rotations. Concrètement, si 50 % de la programmation d'une radio est réalisée de cette

façon, les diffusions supplémentaires de ces mêmes chansons ne seront plus prises en compte. Les radios devront passer d'autres titres pour atteindre les 40 %. Satisfaction de la filière musicale. Et grosse colère des radios commerciales. NRJ décrète une journée de grève des quotas et invite ses auditeurs, via des spots sur le thème « Ta liberté est en danger », à inonder le standard de Mignion d'appels courroucés – le numéro est même balancé à l'antenne.

Joint hier, Gaël Sanquer, directeur des antennes de NRJ, dénonce « un manque de concertation, une méconnaissance de la réalité de notre métier et une mise sous tutelle. Freiner ou plafonner les rotations d'un titre serait comme casser les jambes d'un athlète à mi-parcours ». Sans oublier « la concurrence d'Internet » avec les plateformes d'écoute, YouTube et les webradios.

Acte 2. Face à cette bronca, Audrey Azoulay, nommée ministre de la Culture en février 2016, tente d'apaiser les esprits et propose un nouvel amendement le 21 mars. Le plafonnement des rotations est maintenu mais complété par une disposition permettant une baisse des quotas de 5 points pour les radios qui prendraient des « engagements en matière de diversité », sous le contrôle du CSA.

La Sacem, elle, dénonce le flou juridique de cette disposition qui « vide de sa substance l'amendement sur le plafonnement ».

Un point de vue soutenu par Francis Cabrel. Le 16 mai, le chanteur invite dans une tribune dans *La Dépêche du Midi* les sociétés de radios à « un consensus qui aurait le patriotisme comme porte-étendard ». Il dénonce la baisse de 5 points votée le 21 mars, plaide pour des heures de diffusions « décentes » de chansons françaises, « le matin, l'après-midi et en début de soirée ».

Acte 3. Retour au Sénat le 24 mai. Un nouvel amendement présenté



Socham, Samson, Voulyz, Jonasz, Noliwenn Leroy... Une pléiade d'artistes célébrait la chanson française en juillet 2014 lors de la fête des 30 ans à l'expression francophone. SIMON DUBOIS/FASTIMAGE

par Audrey Azoulay tente de trouver un compromis acceptable. Les conditions de la baisse de 5 points des quotas sont encadrées par deux exigences : les radios doivent diffuser 45 % de nouveautés et s'engager à ne pas diffuser un même titre (francophone ou anglophone) plus de 150 fois par mois. Le texte est rejeté par le Sénat. Le rapporteur Jean-Pierre Leleux (Les Républicains) le

considère comme « inextricable et extrêmement difficile à mettre en œuvre ». Au grand dam de la Sacem.

Hier, la ministre défendait le caractère équilibré de sa proposition : « Nous avons proposé une mesure pour garantir l'application réelle des quotas de chansons francophones. Il faut aussi permettre à certaines radios, en contrepartie d'engagements forts et précis en

faveur de la diversité musicale, de bénéficier d'un cadre adapté à leur format éditorial. »

Acte 4. Le 7 juin, une dizaine de radios commerciales (NRJ, Virgin Radio, Nostalgie, RTL) dégainent un communiqué demandant la suppression du plafonnement et soulignent certaines divisions du milieu musical. Dans une interview au *Figaro* le 4 juin, Thierry Chassagne, patron

Jean-Noël Tronc, directeur de la Sacem, lance à la mobilisation pour la chanson française sur les radios

« Les radios doivent aussi jouer le jeu »

INTERVIEW
ERIC MANDEL

Le mot d'ordre de cette campagne, c'est donc « Touche pas à mes quotas » ?

Cette mobilisation fédère des chanteurs de tous horizons, avec une solidarité d'écrivains et de cinéastes. Ce n'était pas arrivé depuis la bataille pour l'Hadopi. C'est dire l'urgence de la situation. On refuse d'assister les bras croisés à la baisse des quotas. On n'en demande pas plus, mais il faut à tout prix éviter d'aller vers moins de chansons en français à la radio. L'amendement de la ministre de la Culture, qui sera présenté en commission mixte paritaire, est un bon compromis pour préserver le système. Et nous voulons en appeler aux parlementaires, attachés à notre

langue et à notre chanson française, mais soumis comme nous aux fortes pressions de certaines radios commerciales fermement opposées à toute concession. Quelle est justement l'importance de ce système pour la filière musicale ?

Les quotas, c'est la mère de toutes les batailles. Ils ont prouvé en vingt ans leur efficacité. La France est le seul pays d'Europe où les productions locales sont majoritaires. En 2014, sur les 100 premières ventes d'albums, 64 étaient interprétées en français. Ils ont permis à une génération d'artistes d'émerger dans les années 1990 et 2000. Si Zaz ou Maître Gims triomphent à l'étranger avec des chansons en français, c'est aussi grâce aux quotas. Ce dispositif est très important pour la filière musicale qui bénéficie de peu de soutien institutionnel.

Il n'y a jamais eu de TVA à taux réduit pour les disques comme c'est le cas pour les livres. Ni de plan national pour les disquaires, lesquels ont quasiment tous disparu. Il est irresponsable de vouloir affaiblir les quotas au moment où la chanson française se porte aussi bien artistiquement mais reste fragile économiquement.

Pourquoi ce blocage avec les radios commerciales ?

Avec certaines radios seulement. Beaucoup jouent le jeu des quotas et aident au développement d'artistes. Mais certaines se sont toujours opposées à une régulation. Il y a vingt ans, la filière musicale avait proposé

un accord pour 20 % minimum de titres en français. Elles ont refusé. Résultat, la loi en a imposé 40 %. Puis on a introduit des modulations pour tenir compte des divers genres de radios. Beaucoup,

comme Skyrock, Le Mou'v'ou Radio FG remplissent voire dépassent leurs obligations. D'autres refusent de jouer le jeu et les contournent. Par exemple, NRJ fait 75 % de toute sa programmation francophone avec seulement

dix titres ! C'est problématique. Certaines cantonnent la chanson en français à des heures de faible écoute, voire la nuit. Nos demandes ne sont pas exagérées. Au Québec, les quotas sont fixés à 65 %.

Que répondez-vous aux radios commerciales qui dénoncent une « mise sous tutelle » et une atteinte à leur « liberté éditoriale » ?

Quelle exagération ! Elles restent libres de leur programmation. On ne demande pas à NRJ de devenir FIP. Il s'agit juste de limiter des excès et que le CSA fasse mieux respecter les règles. Certaines radios ont affirmé que 83 % des artistes français chantent en anglais, chiffre totalement fantaisiste. Il y a eu 5.000 titres chantés en français produits en 2015, dont moins de 20 % intègrent la sélection envoyée aux radios. Il faut aussi rappeler que les radios bénéficient d'un privilège : autrefois associatives, elles ont obtenu de passer de la publicité et sont devenues commerciales, mais ont continué à ne pas payer les

« LES QUOTAS REPRÉSENTENT UNE PROTECTION DE L'AUDITEUR CONTRE UNE FORME D'ASPHYXIE CULTURELLE »

la Sacem

parlementaire décisif



des Francofolies de La Rochelle, un festival dédié

Aznavour, Cabrel, Renaud, Goldman... pour la défense de la chanson française

Chanteurs, compositeurs, réalisateurs, écrivains... plus de 1.800 artistes ont déjà signé. En voici quelques uns :

Charles Aznavour, Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, Thomas Dutronc, Maxime Le Forestier, Renaud, Matthieu Chédid, Miossec, Nolwenn Leroy, Benjamin Biolay, Juliette, Carla Bruni, Alain Souchon, Dominique A, Didier Barbelivien, Rokya Traoré, David McNeil, Axel Bauer, Alex Beaupain, Boris Bergman, Louis Bertignac, Mathieu Boogaerts, Isabelle Boulay, Bertrand Burgalat, Alain Chamfort, Bertrand Favennier, Joseph D'Anvers, Abd Al Malick, Pascal Dusapin, Enzo Enzo, Catherine Breillat, Michel Pagan.

Michel Jonasz, Gérard Jouannest, Kassav, Boris Alexei, Vladimir Cernomir, Gerard Krawczyk, La Grande Sophie, Lynda Lemay, Didier Lockwood, Enrico Macias, Archibede, Corinne Maricameau, Maurice M. Pokora, Art Mengo, François Morel, Nana Mouskouri, Erik Orsenna, Pierre Perret, Jean-Claude Petit, Oxmo Pucéo, Hubert-Félix Thiéfaine, Stéphane Brizé, Blankass, Moriarty, Volker Schlöndorff, Elis Guerra, Tri Yann...

lejdd.fr Retrouvez tous les signataires de l'appel de la Sacem

Juliette

« Il me paraît assez normal de soutenir les quotas en tant qu'auteur dans ce pays qui a un patrimoine enregistré dément. La chanson française est un art reconnu, a une aura à l'étranger. Ce serait ballot de ne pas défendre ce qu'on a ! Et je ne dis pas ça au nom de quelque vieilleries que j'aime, regardez la vitalité du rap et des musiques urbaines en français, voyez comment Stromae a charmé les Américains. Cela prouve que l'on n'est pas dans un combat



passéiste, ni dans un cli-vage bourgeois-populaire. À mes débuts, j'entendais déjà dire qu'il fallait faire du rock et de l'anglais pour que ça marche. La preuve que non : je ne passe pas beaucoup à la radio et je gagne bien ma vie. Faut-il servir une logique industrielle qui ne voit en nous que des consommateurs ? Le matraquage d'un ou deux titres sur certaines antennes, c'est effrayant et contre-productif, cela relève du dressage. »

Axel Bauer

« Regardez ce qui se passe en Italie, en Espagne ou en Allemagne, qui n'ont appliqué aucun quota : leurs productions locales deviennent inexistantes ! En France, on a tout de même maintenu notre production et cela fait du bien aussi à notre poésie, à notre identité nationale. Sinon, on écouterait tous Rihanna en permanence. L'ironie de ce qui se passe aujourd'hui, c'est que c'est Radio Nova, qui passe des musiques world, jazz et électro, qui la première a réclamé un assouplissement des quotas... Ce qui est normal



au vu de sa programmation très internationale et diversifiée. La logique de NRJ, qui passe les derniers tubes de Los Angeles, est tout autre ! Ils ne sont pas réellement prescripteurs, mais plutôt suiveurs. Ils se vantent d'avoir exposé Stromae et Maître Gims, mais ils n'étaient pas les premiers à le faire. Maintenant, ils s'emparent aussi de musiques hybrides chantées en anglais et en français dans le même morceau, afin d'entrer dans les quotas. Cette logique, guidée par l'intérêt financier, n'est ni responsable ni acceptable. »

Vladimir Cosma

« Nous vivons dans un monde où la liberté est une religion totale, alors forcément cela peut paraître antipathique de parler de quotas ou de discrimination positive. Mais vivre dans un monde sans règles est impossible et insupportable, cela



voudrait dire que l'on ne respecte rien, que tout est bon, y compris les instincts les plus bas, les musiques les plus plates. Tout est question d'équilibre et de nuance, comme en musique : piano, mezzo, forte. Les radios ont une responsabilité culturelle. »

Keren Ann

« Je signe parce que la proposition d'Audrey Azoulay encourage clairement la diversité. Lorsque seulement dix morceaux occupent tout l'espace radio réservé aux chansons d'expression française, les dés sont pipés. Les radios sont des espaces de découverte. Il me paraît crucial qu'elles soient incitées à le rester. Enormément d'artistes manquent de lieux et de



plateformes pour se faire connaître. Je chante en anglais, ça ne m'empêche pas de soutenir la chanson française. J'ai grandi avec plusieurs langues dans différents pays, aux Pays-Bas et en Israël jusqu'à 11 ans, où il n'existait aucun quota à ma connaissance. Puis en France, avec un père qui me faisait écouter Vladimir Vyssotski et la chanson russe ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS CAMPION

BALTEL/SIPA ; JEAN-CHRISTOPHE MARMARA ; JACQUES TORREGANO/DIVERGENCE ; ALBAN WYTERS/ABACA

“UN FILM PALPITANT. TOUT EST VRAI !”

L'OBS

“UN THRILLER PASSIONNANT SUR L'AFFAIRE KERVIEL”

PREMIÈRE

ON PEUT TRICHER POUR GAGNER PAS POUR PERDRE



22 JUIN



ARTHUR DUPONT

FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON

SABRINA OUAZANI

L'OUTSIDER

UN FILM DE CHRISTOPHE BARRATIER

SENSCRITIQUE

L'OBS

PREMIERE

RMC UNO TALKS SPORT